

## PÉTITION

ATTENDU QUE; l'hypersensibilité environnementale est une condition chronique et douloureuse qui peut atteindre des personnes de tout âge, souvent après soit une seule exposition massive ou des expositions répétitives de bas niveau à des produits chimiques couramment dégagés dans l'environnement;

ATTENDU QUE; la condition d'hypersensibilité environnementale peut être provoquée et ses symptômes peuvent être déclenchés par des produits chimiques, des aliments ou des médicaments d'usage courant;

ATTENDU QUE; les symptômes de l'hypersensibilité environnementale peuvent inclure des problèmes neurologiques aigus ou chroniques (équilibre, résistance, mémoire, raisonnement) et affecter également plusieurs systèmes vitaux, dont les systèmes musculo-squelettiques, digestifs, cardiovasculaires, pulmonaires et endocriniens;

ATTENDU QUE; l'hypersensibilité environnementale peut fortement affecter l'emploi, l'hébergement, l'accès aux espaces publics, les interrelations personnelles et le bien-être économique des personnes atteintes, de leurs familles et de leurs amis;

ATTENDU QUE; la Commission canadienne des droits de la personne reconnaît cette condition comme une invalidité;

**ATTENDU QUE, selon l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2005, plus de 170,000 personnes souffrent d'hypersensibilité environnementale au Québec;**

ATTENDU QUE, présentement, il n'existe aucune reconnaissance ou éducation concernant cette condition médicale au Québec;

ATTENDU QUE; l'Assemblée nationale du Québec reconnaît une JOURNÉE pour diverses maladies;

Nous, soussignés, demandons au ministre de la Santé et des Services Sociaux d'identifier le mois de mai comme le mois de la reconnaissance et de l'éducation au sujet de l'hypersensibilité environnementale au Québec et de déclarer le 12 mai comme la journée de l'hypersensibilité environnementale au Québec

	Family name	Given name	City	Province/State	Postal Code	Country	Signature
1.							
2.							
3.							
4.							
5.							
6.							
7.							
8.							
9.							
10.							

Please return the Petition by post, to reach no later than April 30, 2012 to: ASEQ-EHAQ, 6 Trianon, Dollard-des-Ormeaux, Québec H9A 2H8 Tel : 514.683.5701